

Des cabinets qui innovent : un "juriste-avocat" forfaitisé au service de l'entreprise.

mardi 30 août 2016



Adresse de l'article original :

<http://www.village-justice.com/articles/Des-cabinets-qui-innovent-Cabinet-Oxygen,22749.html>

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.

Nous poursuivons notre [série de chroniques](#) sur les professionnels du droit qui innovent, notamment en ce qui concerne la Relation-client.

Pour cette 31ème chronique, le Village de la Justice s'est entretenu avec Stéphane Lefer, avocat, fondateur du cabinet Oxygen+. Il nous présente l'innovation de son cabinet : dédier un "juriste-avocat" forfaitisé sur une période donnée ou à la demande, directement présent au sein de l'équipe du client (entreprise) ou en appui externalisé depuis les locaux du cabinet.

Le cabinet Oxygen+, basé à Paris, a été fondé en 2014 par Stéphane Lefer. Onze personnes travaillent ou collaborent pour Oxygen+, ce sont des juristes ou des avocats en libéral.

Le cabinet s'adresse principalement aux grandes entreprises, il intervient en droit des affaires et plus précisément dans les domaines du droit des contrats, du droit des sociétés, du droit de la concurrence, du droit de l'environnement, du droit de la PI...

L'innovation du cabinet Oxygen+ consiste à dédier à ses clients un "juriste/avocat forfaitisé" sur une période donnée ou à la demande, directement présent au sein de l'équipe du client ou en appui externalisé depuis les locaux du cabinet.

Quelles sont les motivations de la mise en place d'un tel service ?

Stéphane Lefer : Ma principale motivation est de répondre à un besoin auquel le marché ne répondait qu'imparfaitement. J'ai été Directeur Juridique durant 9 ans et avant cela juriste durant 6 ans et je m'interroge tous les jours sur ce qui manque aux directions juridiques aujourd'hui pour bien remplir leur mission de sécurisation des actifs des sociétés pour lesquelles les juristes travaillent. C'est aussi ce qui a motivé la création toute récente de Bip Bip ! news qui est une newsletter/revue de presse très différente de ce que font habituellement les cabinets. Elle répond à un besoin d'avoir une information juridique mais plus encore d'être informé de l'actualité des affaires. L'objectif est de proposer une information synthétique pour être certain, à la fin de la semaine, de n'avoir rien manqué d'essentiel.

A titre personnel j'avais aussi un challenge à relever : créer une entreprise. C'est la raison pour laquelle je suis parti « *from scratch* », comme l'on dit, sans m'adosser à un autre cabinet ou une quelconque autre structure. J'avais envie de goûter à l'entrepreneuriat ! Ce qui consiste à être le commercial, le comptable, l'expert juriste, le manager d'équipe, le marketeur, le DSI etc. J'aime ce rôle d'homme orchestre.

En quoi cette solution vous semble innovante ?

S.L : L'innovation porte sur le fait de créer une passerelle forte entre la direction juridique et l'avocat : c'est créer un seul et unique métier ! Je ne sais plus si nous travaillons comme des avocats prestataires de services ou comme des juristes d'entreprise pour nos clients. Et au final peu importe, seul compte le service rendu et l'appréciation positive, pour ne pas dire très positive, des clients qui trouvent un service à un coût raisonnable.

Une grande partie de mon temps est consacré à expliquer ce nouveau métier : « Oui » juriste/directeur juridique, vous pouvez obtenir du support juridique autrement qu'en recrutant ou en faisant appel à vos avocats habituels qui travaillent plus au "dossier". C'est cet entre-deux que propose Oxygen +.

Quels sont les bénéfices de cette innovation pour votre cabinet et pour les clients ?

S.L : Le bénéfice pour le client est le coût et la rapidité de mise en œuvre qui peut être de quelques jours. Ce service est plus cher pour le client que s'il recrutait un juriste car je ne pratique aucun dumping social mais beaucoup moins cher que de travailler avec un avocat "au dossier". Le client apprécie au final la flexibilité et l'expertise juridique fournie par des professionnels du droit qui savent ce qu'est une entreprise.

Propos recueillis par Marie, Rédaction du Village de la Justice.
